

DÉCISION DU MAIRE  
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Révision des tarifs du service de restauration scolaire appliqués à l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) du Pays de Gex à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 (7.1)**

Service : *Action éducative et sports (JCC)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

**VU** la délibération du conseil municipal n° 2020\_049\_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

**VU** la décision du Maire n°2023\_105\_DEC en date du 26 mai 2023 relative à la révision des tarifs du service de restauration scolaire appliqués à l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) du Pays de Gex à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023,

**CONSIDÉRANT** l'augmentation significative des coûts de fourniture des repas dans les restaurants scolaires et de mise en œuvre des activités périscolaires et extrascolaires, eu égard à l'augmentation de + 4,5% inhérente au renouvellement en cours du marché de fourniture des repas, d'une part, et à l'évolution de la masse salariale de + 5% environ inhérente à l'instauration de l'indemnité de résidence, à l'évolution du point d'indice et des carrières des agents,

**CONSIDÉRANT** la proposition de la commission « Actions éducatives et scolaires », réunie le 13 juin 2024, d'une augmentation générale modérée de l'ordre de 3 % des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour le service de restauration scolaire,

DÉCIDE

**D'ADOPTER** les tarifs ITEP suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 :

- Élève ITEP : 4,02 euros le repas,
- Adulte encadrant ITEP : 4,37 euros le repas.

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 18 juin 2024.

Le Maire,  
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 19 juin 2024, publiée sur le site internet de la ville le 19 juin 2024.